

BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2024126 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 24/06/2024

Objet : CRETATION DE POSTE

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de télétransmission : 27/06/2024 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 2024-126 Cr_ation de poste.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20240624-2024126-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 27/06/2024

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

| | |
|---------------|---|
| Présents : | 3 |
| Représentés : | 0 |
| Excusés : | 2 |
| QUORUM | 3 |

SÉANCE DU 24 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, au jour du vingt-quatre juin à quatorze heures, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Monsieur Gilbert HÉBRARD en date du 17 juin 2024.

Étaient présents : HÉBRARD Gilbert, LLORCA Jean-Louis, BOUCHE Joël

Étaient excusés : BAYLAC Sandrine, POUMIROL Émilienne

OBJET : **Création de poste**

Conformément à l'article 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au bureau du conseil d'administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

I – Création d'un poste d'adjoint au chef du groupement systèmes d'information et de communication

Afin de répondre aux besoins de l'établissement et dans le respect du protocole d'accord en date du 22 septembre 2022, il est proposé la création d'un emploi d'adjoint au chef du groupement GSIC, à temps complet, du grade d'ingénieur ou ingénieur principal.

Cet agent sera en charge d'accompagner le chef de groupement dans le cadre de la réorganisation du groupement en vue de répondre aux futures échéances majeures de l'établissement (NEXIS, système d'analyse de données, RRF...).

Il sera nommé chef de service dans le cadre de la nouvelle organisation au départ à la retraite du chef de service infrastructures et réseaux.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

ENTENDU le rapport de Lcl Yann SANCHEZ,

APRÈS en avoir délibéré,
Les membres du bureau du conseil d'administration, à l'unanimité,

DÉCIDENT de la création d'un poste d'adjoint au chef de groupement systèmes d'information et de communication.

Le Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Haute-Garonne,


Gilbert HÉBRARD

27 JUIN 2024

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le....., identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.